

# ASSEMBLÉE ANNUELLE



## AVIS DE CONVOCATION

Assemblée annuelle

Promutuel du Lac au Fleuve, société mutuelle d'assurance générale, ci-après désignée « la Société », convoque ses membres-assurés à son assemblée annuelle qui se tiendra le :

**MERCREDI 6 AVRIL 2022 À 19 H**

En mode virtuel uniquement

### INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Pour s'inscrire, les membres-assurés doivent communiquer avec la mutuelle au plus tard le 31 mars 2022 par courriel à [dulacaufleuve@promutuel.ca](mailto:dulacaufleuve@promutuel.ca) ou au 1 800 463-9646 et fournir les informations suivantes : prénom, nom, courriel, adresse, numéro de téléphone et numéro de police.

Une adresse courriel par personne est nécessaire pour accéder à la plateforme virtuelle et compte pour un vote.

### SIÈGES EN ÉLECTION

Trois (3) sièges seront à pourvoir au conseil d'administration de la Société.

Tout membre-assuré désirant combler un siège d'administrateur doit transmettre à la Société, au plus tard le dixième (10<sup>e</sup>) jour avant l'assemblée, soit le 28 mars 2022 à 16 h, le bulletin de mise en candidature, les déclarations d'intérêts et d'éligibilité ainsi qu'un curriculum vitae. Tout envoi est fait à l'adresse [dulacaufleuve@promutuel.ca](mailto:dulacaufleuve@promutuel.ca) où il peut également s'adresser pour se procurer les documents de mise en candidature ci-dessus. Passé ce délai, aucune candidature ne sera acceptée.

En conformité avec le règlement intérieur commun des sociétés mutuelles, tout membre peut se faire représenter par une autre personne en déposant électroniquement auprès du secrétaire de la Société, au plus tard le 5 avril 2022 à midi, un formulaire de procuration dûment rempli, disponible auprès du secrétaire. Dans le cas d'une personne morale, elle doit joindre au formulaire de procuration une copie de la résolution de son conseil d'administration désignant son représentant. Un procureur ou un représentant ne peut représenter qu'un seul membre.

Il y aura un tirage de prix de présence sous forme de chèques et bonidollars.